



Paris, le 8 novembre 2023

**R A P P O R T M O R A L et D'ACTIVITÉ**  
**78<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**Le 8 novembre 2023**

L'effectif de notre Section est de 212 adhérents. Le quorum à atteindre pour que notre Assemblée Générale (A.G.) puisse se tenir est fixé à 10 % des effectifs, soit 21 adhérents, y compris les procurations reçues. Le Bureau sortant a décidé d'organiser cette A.G. en visioconférence et présentiel.

Pour le quorum, nous avons comptabilisé les adhérents présents à la visioconférence ainsi que les procurations reçues.

Nous avons donné la possibilité à tous les adhérents de voter en ligne via un lien Google Form (*le contenu de ce vote est confidentiel*) avec l'adresse mail du votant pour :

- Le Rapport Moral 2022/2023
- Le Bilan Financier 2022/2023
- Le tiers renouvelable

Le vote en ligne a été proposé du mardi 7 novembre 2023 au mercredi 8 novembre 2023 18 h.

Pour cela, vous avez reçu tous les documents nécessaires.

À ce jour, **30** procurations ont été recensées, **12** personnes (présentiel et distanciel) ou ayant voté en ligne. Cela représente un total de **42** personnes. Le quorum est donc atteint. Notre assemblée est validée.

La saison 2022-2023 en quelques points :

- + Le bilan des nuitées de Valloire fait apparaître une baisse de **957** nuitées.
- + Occupation des Tines : **21** semaines de locations en légère baisse
- + Nombre d'adhésions en légère baisse (**-23**).
- + Situation financière est acceptable malgré les travaux et investissements importants
- + Informations diverses.

.../...

### Notre section saison 2022/2023.

Marinette LAVIGNE nous a quittés le 18 janvier 2023. Le 2 décembre 2022 elle venait de fêter ses cent ans entourée de tous les siens.

Elle faisait partie de ces Grandes Dames qui sans Jamais se mettre dans la lumière faisaient de grandes choses. Lors de la dernière guerre mondiale elle s'est engagée très jeune dans la résistance comme agent de liaisons. Elle a découvert la section Ski et Montagne du S.C.P.O. au tout début de sa création. C'est là qu'elle a rencontré Jean LAVIGNE.

Elle avait en commun avec beaucoup d'entre nous la passion de la montagne. Elle a pratiqué longtemps l'escalade sur des voies difficiles et en tête de cordée, et partagé son expérience avec les plus jeunes du S.C.P.O. sur les rochers de la belle forêt de fontainebleau qu'elle aimait tant. Très bonne skieuse elle accompagnait « les petits jeunes » dans les compétitions et les entraînements de ski par tous les temps et veillait discrètement sur chacun toujours avec bienveillance.

*Avec son départ une belle page de l'histoire du S.C.P.O. se tourne.*



Le nombre d'adhérents et le taux d'occupation du chalet de Valloire et des appartements des TINES restent à un niveau correct.

Malgré l'absence de subvention du C.A.S.I. de P.R.G. (Comité d'Action Sociale Interentreprises) lié aux élections professionnelles et à la mise en place de la nouvelle équipe dirigeante, le S.C.P.O. Général a aidé financièrement les sections dans leurs différents projets. La section Ski et Montagne a pu bénéficier de cette aide financière qui a permis de réaliser de nombreux travaux à Valloire afin de mettre le chalet en conformité et d'investir dans une nouvelle literie.

## Notre situation financière et la comptabilité de la Section

Pour rappel : Lors de l'A.G. 2019, nous avons pris la décision de faire en sorte que notre section parvienne à son autonomie financière en 2025, pour parer à l'éventuelle suppression de subventions. En effet, ces dotations, en devenant de plus en plus aléatoires, suspendues ou supprimées, nous mettaient en difficulté.

Notre objectif d'équilibre pour Valloire (hors travaux et investissements) n'est toujours pas atteint en 2023. 17500€ de charges contre 14900€ de recettes. La charge la plus importante après le loyer est la charge des fluides (Electricité – eau et gaz). Malgré la diminution de notre consommation électrique avec le pilotage du chauffage électrique ce poste représente 32% de nos charges. Personne ne pouvait prévoir la crise énergétique mondiale.

Pour les TINES nous sommes bénéficiaires (hors investissement). 7320€ de charges contre 8000€ de recettes car les fluides sont pris en charge par le C.A.S.I. de PRG.

La charge des fluides, surtout l'électricité, est considérable et représente 57% de nos charges aux TINES. Sur une année nos dépenses sur ce poste sont passées de 2078€ à 4718€. Le chauffage est piloté à distance. Les appartements ne sont chauffés que lorsque c'est nécessaire. On pourrait envisager quelques économies en remplaçant les derniers radiateurs vétustes mais nous n'avons plus beaucoup de leviers sur lesquels nous pouvons agir.

Concernant la gestion globale de notre section, même sans tenir compte de la subvention du S.C.P.O. Général, nous aurions pu être en excédant mais nous avons subi des frais imprévus pour protéger notre site internet contre les incessants piratages. Nous pensons que ce problème est enfin réglé et que nous pourrions économiser sur cette charge l'année prochaine. 7155€ de total de charges dont 1953€ pour protéger notre site internet et 5384€ de recettes.

### Le bilan financier de notre section est acceptable :

Nous avons reçu 15867,82€ de subventions du S.C.P.O. Général.

Nous avons dépensé pour 5900€ d'investissements (matelas etc...)

Réalisé 10000€ de travaux, essentiellement à Valloire.

Nous finissons la saison 2022-23 avec 7657,47€ sur notre compte au Crédit-Mutuel.

## Petits E.R.P. (Etablissement Recevant du Publique) d'accès libre, en danger

La loi interdit aux « petits E.R.P. d'accès libre » tel que la Fruitière Ecole d'ouvrir sans un responsable sécurité en permanence dans établissement de 22h à 6h.

Nos associations sont dans l'incapacité financière d'assumer un tel dispositif. Depuis des années, des aménagements à la loi ont été mis en place par les services préfectoraux afin de nous permettre de continuer nos activités et de maintenir le caractère social de nos établissements avec la démocratisation de certaines activités touristiques et sportives sur le territoire. Ces aménagements nous imposaient en contrepartie de désigner au sein de l'association un responsable sécurité lors de chaque séjour.

L'incendie en début de cette année faisant 11 morts dans un E.R.P. **non déclaré** en Alsace, a eu pour conséquence de précipiter des décisions. Ces aménagements ne sont plus tolérés par le Responsable du Service Départemental d'Incendie et de Secours du 73 (S.D.I.S.) qui souhaite appliquer strictement la loi.

Les premières conséquences à notre connaissance tombent :

***Mise en demeure préfectorale de fermeture d'une des trois associations de Valloire concernée par ce dispositif.***



## Section SKI et MONTAGNE

D'autres mises en demeure doivent être en cours sur le département et il faut s'attendre à une généralisation de cette décision sur tout le territoire. Décision qui va engendrer la fermeture de plusieurs centaines d'associations à caractère social.

Nos associations respectent toutes les directives de sécurité :

- Commission de Sécurité tous les cinq ans qui nous donne l'autorisation d'exploitation.
- Audit annuel sur les installations électriques, de gaz etc.
- Audit Triennal sur le S.S.I. (Système de Sécurité Incendie)

Tous les 5 ans lors de la commission de sécurité des correctifs nous sont demandés. Correctifs que nous exécutons en dépit des problèmes financiers. **La sécurité est aussi notre priorité.** Ces correctifs et mises en conformités représentent un budget considérable pour nos associations, mais nous l'assumons pleinement.

***Péjorer l'ensemble des associations parce qu'une d'entre elles n'a pas respecté les règles élémentaires de sécurité et son devoir de déclarer son activité semble trop radical.***

On ne pouvait pas attendre la fermeture de toutes les associations pour réagir. Nous sommes donc intervenus à tous les niveaux de l'état et des partis politiques.

Les services de la présidence de la république ont transféré ce dossier au ministère de l'intérieur, la ministre de la jeunesse et des sports a été informée. Le cabinet de la présidence de l'Assemblée Nationale nous a répondu, le maire de Valloire a entrepris des démarches auprès du responsable de la prévention du département qui semblerait vouloir revenir aux précédents aménagements de la loi.

***Mais restons vigilant !***

### Chalet de Valloire – Ancienne École Fruitière

L'occupation du chalet de Valloire : Légère baisse des nuitées (977 contre 1231 la saison précédente). Certainement lié au manque de fréquentation du chalet cet été. N'oubliez pas que Valloire est une destination de montagne agréable aussi l'été : Randonnées VTT, Vélo sur route, Activités sportives organisées par la station, Tyrolienne au-dessus du lac, Vol ULM, Parapente, Via ferrata, Accrobranche, Trail du Galibier... et la terrasse du chalet est un petit coin agréable pour profiter du soleil !

Nous avons organisé trois semaines de travaux dans l'Ancienne École Fruitière avec 11 participants. Nous souhaitons remercier ces bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour le confort de tous.

#### À l'extérieur :

Nous avons reconstruit le cabanon sur la terrasse afin de pouvoir entreposer tout le nouveau mobilier de jardin (Tables, chaises, fauteuil relax, barbecue, parasol).

Deux parasols vous permettront l'été de vous protéger des morsures du soleil.

Même si l'embellissement de la terrasse, des Volets et de l'encadrement extérieur des fenêtres est du ressort de la mairie, tout ceci a été repeint pour votre plaisir visuel.

Toute cette entreprise n'a qu'un but, optimiser l'occupation de la fruitière l'été.

#### À l'intérieur :

**Mise en conformité :** La dernière Commission de Sécurité (C.S.) nous avait imposé « la dépose du lambris » dans le couloir et dans le Hall d'entrée avant la prochaine C.S. prévu en 2026. Nous avons anticipé ces travaux et amélioré l'éclairage à LED plus intense dans le local Babyfoot, l'éclairage dans l'entrée par détection ainsi que dans les trois WC du rez-de-chaussée et un radiateur dans l'entrée qui ne chauffera que la nuit pour les escapades nocturnes.

**Inondation :** L'origine de la pénétration d'eau dans l'atelier et l'entrée a été localisée. L'évacuation des eaux pluviales d'une partie du hameau du col transite derrière le chalet. Ce réseau est mal conçu. Une seule buse permet leur évacuation vers le bas du chalet. Cette buse est régulièrement bouchée et les regards débordent inondant l'intérieur du chalet. Aucune solution pérenne n'a pu être envisagée par la mairie. Nous sommes donc intervenus pour réaliser un système anti-débordement. Il y avait urgence, les peintures que nous avons faites au mois de juin commençaient à s'altérer.



## Section SKI et MONTAGNE

### Les appartements des Tines.

L'essentiel de notre énergie étant dirigé vers Valloire nous sommes très peu intervenus dans le bâtiment des TINES. Malgré l'état désastreux de la fenêtre du hall d'entrée la S.N.C.F. se refuse de procéder à son remplacement. Nous avons simplement remplacé le carreau cassé.

### Informations diverses.

#### 1- Vérificateur aux comptes.

Julia BELLAMY a été désignée, lors de notre dernière Assemblée Générale, vérificatrice aux comptes. Nos comptes ont été vérifiés.

#### 2- Legs de Roger BRACON.

L'affaire du legs de Roger BRACON devrait aboutir au mois d'octobre 2023.

Le service des « Domaines » seul service de la D.G.F.P. habilité à traiter la « vacance de la succession de Roger BRACON » a été contacté fin septembre. Cette succession doit être réglée courant du mois d'octobre. Nous attendons un virement qui devrait transiter via le compte du S.C.P.O Général seul habilité à percevoir ce legs. Nous envisageons de refaire entre autre toutes les parties communes des appartements des TINES.

*Affaire à suivre....*

#### 3- Équipe Compétition;

##### Bilan saison 2022-23 :

L'effectif de l'équipe compétition comportait 5 coureurs dont 1 femme. L'ensemble de l'équipe a comptabilisé 39 départs en course. Martine GANET est notre meilleure représentante avec 11 podiums dont 2 victoires en 17 courses. Côté hommes, Sébastien BOUVARD, nouvelle recrue, a s'est classé régulièrement dans les 15 premiers (en particulier à la Semaine de Courchevel organisée par les clubs Cheminots).

Notre Club était impliqué la saison dernière dans l'organisation de la « Coupe des Cloches ». Compétition organisée à Courchevel du 1<sup>er</sup> au 3 avril 2023 en collaboration avec 2 autres Clubs.

##### Saison 2023-24 :

L'équipe Compétition sera composée de 5 compétiteurs dont 1 dame :

GANET Martine - EZMIRO Kendy – CHATELAIN Vincent - ANDRE Stanislas - Sébastien BOUVARD.

Programmation courses pour cette saison :

- US METRO aux MENUIRES le 13 et 14 janvier 2024.
- Semaine Cheminote du Ski en Entreprise à COURCHEVEL du 27 janv au 2 fév. 2024.
- Coupes des Cloches à COURCHEVEL du 6 au 8 avril 2024 ;

#### 4- Passe Montagne

Cette année nous allons renouveler notre adhésion à « Passe Montagne ». Cet organisme, grâce au volume de forfaits de remontées mécaniques vendus, nous permet dans certaines conditions d'avoir jusqu'à 50% de réduction dans plus de 150 Stations partenaires.

Il vous suffit de commander une carte « Passe Montagne » avec le code du S.C.P.O. que vous trouverez sur notre site internet.

Attention ! il faut compter un délai de 10 jours pour recevoir votre carte personnelle.

Avec cette carte et par l'application internet vous pourriez valider votre forfait 30 mn avant de partir skier

Rendez-vous sur notre site pour plus d'informations.

#### 5- Site Internet - Compte Facebook – Liste de diffusion

Notre site internet :

Adresse du site : <https://scpo-ski-et-montagne.fr/>





Section  
SKI et MONTAGNE

Compte Facebook : S.C.P.O. Ski et Montagne.

Le compte Facebook est actif depuis cinq ans déjà. Manon BERNARD, Kim BELLAMY et Lucas BERNARD le font vivre afin que vous ayez toutes les informations utiles à votre disposition. Nous espérons que cela répond à vos attentes.

Liste de diffusion sur adresses mail :

Nous l'utilisons pour des évènements importants environ 3 à 4 fois par an (Convocation A.G. – Compte rendu A.G. – Bulletins de Réservation, etc.).

### Conclusion :

L'aide du S.C.P.O. Général nous permet d'investir dans nos installations pour améliorer votre confort.

Lors de la saison 2022-2023 nous avons pu terminer tous les travaux importants et les investissements pour une nouvelle literie et vous permettre de passer d'agréables moments l'été sur la terrasse. Nos prochaines interventions devraient être limitées pendant les 3 ans à venir à des travaux d'embellissement.

Le legs de Roger BRACON que nous somme sur le point de percevoir va nous permettre d'entreprendre de gros investissements de rénovations dans les appartements des TINES.

Nous attendons d'avoir la certitude de la pérennisation de notre E.R.P. à Valloire pour effectuer des travaux durables d'étanchéité de la terrasse.

Cette nouvelle saison 2023-2024 s'annonce bien. Vous avez déjà commencé à réserver vos séjours aux TINES et à VALLOIRE il ne nous reste plus qu'à attendre la neige.

\* \* \*

Je vous remercie tous, au nom du Comité Directeur sortant, de l'attention que vous avez bien voulu nous accorder, et nous souhaitons à tous « bon ski et bonne neige cet hiver et de belles randonnées cet été à Valloire et Chamonix ».

Pour le Bureau de la Section SKI & MONTAGNE,  
Alain LOPEZ